

**mazars**

61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

 **Grant Thornton**

29, Rue Du Pont  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
France  
Tél : +33 (0)1 41 25 85 85  
<https://www.grantthornton.fr/fr/>

**ROCHE BOBOIS**

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS SA  
Société Anonyme  
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault LA  
DEFENSE 92400 COURBEVOIE  
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153

GRANT THORNTON  
Société Par Actions Simplifiée  
Siege social : 29, Rue Du Pont - 92200 NEUILLY-SUR-  
SEINE  
Capital de : 2 297 184 euros - RCS Nanterre 632 013 84

## **ROCHE BOBOIS**

Société anonyme au capital de 49 560 615 €

Siège social : 18 rue de Lyon - 75012 Paris

RCS PARIS B 493 229 280

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Roche Bobois,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Roche Bobois relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui indique les impacts de la fusion de Roche Bobois Groupe SA dans Roche Bobois SA au cours de l'exercice 2020 sur la comparabilité des comptes.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point clé de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ce risque.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Autres participations et autres immobilisations financières

(Note II.3 de l'annexe aux comptes annuels)

#### Description du risque

Au 31 décembre 2021, les Autres participations et autres immobilisations financières figurent au bilan des comptes annuels de la société Roche Bobois S.A. pour un montant net de 121,2 millions d'euros (32,6 M€ pour les titres de participation et 87,9 M€ pour le mali de fusion) et sont constitués des titres des sociétés Roche Bobois International, Cuir Center, Roche Bobois USA, Roche Bobois Espagne, Sophim et Crea Furn. Les titres de participation sont inscrits à leur date d'entrée au coût d'acquisition et éventuellement dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note II.3. « Autres participations et autres immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur comptable des titres de participation est supérieure à leur valeur d'utilité. selon une approche multicritère (quote-part de situation nette détenue, DCF, Cours de bourse, ...)

L'estimation de la valeur d'utilité requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques et qui repose sur une correcte appréciation des évolutions des activités rattachées à ces participations. Le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul retenus pour déterminer la valeur d'utilité doit ainsi être réapprécié à chaque clôture.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit compte tenu de la matérialité de ce poste et du fait que la valorisation des titres est dépendante d'hypothèses de la direction.

#### Notre réponse au risque :

Nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance des éléments justifiant la méthode d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la direction, lors de l'estimation de cette valeur ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique du calcul de la valeur d'utilité retenue par la société.

Enfin, nous avons vérifié que la note II.3.de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du Directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Roche Bobois par les statuts à la constitution de la société le 8 décembre 2006 pour le cabinet Mazars et lors de l'assemblée générale du 19 janvier 2018 pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars était dans la quinzième année de sa mission sans interruption et le cabinet Grant Thornton dans la cinquième année, dont quatre années pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Fait à Paris La Défense, le 25 mars 2022

GRANT THORNTON

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 25 mars 2022

CHARLES DESVERNOIS

Associé

SOLANGE AÏACHE

Associée

**ROCHE BOBOIS SA**

18 rue de Lyon

75012 PARIS

0153461000



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2021



# Bilan Actif

ROCHE BOBOIS SA

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 22/02/22

Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	8 130 292		8 130 292	8 130 292
Autres immobilisations incorporelles	2 008 379	1 782 411	225 968	476 423
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>10 138 671</b>	<b>1 782 411</b>	<b>8 356 259</b>	<b>8 606 715</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	259 547	235 268	24 279	56 405
Immobilisations en cours	683 725		683 725	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>943 272</b>	<b>235 268</b>	<b>708 004</b>	<b>56 405</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	32 618 474		32 618 474	32 618 474
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 250		3 250	4 830
Autres immobilisations financières	88 609 129		88 609 129	88 517 202
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>121 230 853</b>		<b>121 230 853</b>	<b>121 140 506</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>132 312 796</b>	<b>2 017 679</b>	<b>130 295 116</b>	<b>129 803 627</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 854 887	193 209	1 661 678	1 634 588
Autres créances	19 778 419		19 778 419	24 734 665
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>21 633 306</b>	<b>193 209</b>	<b>21 440 097</b>	<b>26 369 253</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	165 838		165 838	
Disponibilités	44 136 080		44 136 080	50 733 295
Charges constatées d'avance	132 976		132 976	130 461
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>44 434 895</b>		<b>44 434 895</b>	<b>50 863 756</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>66 068 201</b>	<b>193 209</b>	<b>65 874 992</b>	<b>77 233 009</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>198 380 996</b>	<b>2 210 888</b>	<b>196 170 108</b>	<b>207 036 636</b>

# Bilan Passif

ROCHE BOBOIS SA

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 22/02/22  
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	49 560 615	49 376 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	49 238 770	49 238 770
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 830 418	2 830 418
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 334 992	15 519 527
Report à nouveau	8 572 851	15 321 128
<b>Résultat de l'exercice</b>	5 112 011	(1 813 533)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>130 649 657</b>	<b>130 472 390</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>130 649 657</b>	<b>130 472 390</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 022 530	46 300 158
Emprunts et dettes financières divers	47 430 239	27 384 104
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>60 452 769</b>	<b>73 684 261</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	837 806	621 087
Dettes fiscales et sociales	4 091 798	2 047 641
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	138 078	211 256
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>5 067 682</b>	<b>2 879 984</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>65 520 451</b>	<b>76 564 245</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>196 170 108</b>	<b>207 036 636</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

ROCHE BOBOIS SA

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 22/02/22  
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	9 172 519		9 172 519	1 168 750
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>9 172 519</b>		<b>9 172 519</b>	<b>1 168 750</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			183 446 13 589	488
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 369 553</b>	<b>1 169 238</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			4 283 943	709 910
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>4 283 943</b>	<b>709 910</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			225 690	29 583
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements Charges sociales			4 192 147 2 745 925	1 814 351 802 544
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>6 938 072</b>	<b>2 616 895</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			288 907 1 598	
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>290 505</b>	
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			353 482	130 014
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>12 091 692</b>	<b>3 486 402</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(2 722 138)</b>	<b>(2 317 164)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ROCHE BOBOIS SA

Période du 01/01/21 au 31/12/21  
Edition du 22/02/22  
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 722 138)</b>	<b>(2 317 164)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	7 075 123	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	115 844	87 613
Autres intérêts et produits assimilés	181 445	15 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	92 639	76 331
	<b>7 465 052</b>	<b>178 944</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	383 776	240 061
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		26 540
	<b>383 776</b>	<b>266 602</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>7 081 275</b>	<b>(87 658)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>4 359 137</b>	<b>(2 404 822)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(752 874)	(591 289)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 834 605</b>	<b>1 348 182</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 722 594</b>	<b>3 161 715</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>5 112 011</b>	<b>(1 813 533)</b>

# ROCHE BOBOIS SA

18, rue de Lyon  
75012 PARIS

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2021

A la clôture du 31 décembre 2021, les comptes de la société ROCHE BOBOIS S.A. présentent un total bilan de 196 170 k€. Le compte de résultat de l'exercice est un bénéfice de 5 112 k€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Faits marquants de l'exercice :

#### Plan 2019 Actions Gratuites :

À la suite de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 27 juin 2019 pour l'émission de 395 008 actions gratuites, le Directoire du 9 octobre 2019 a attribué pour un montant nominal de 88 900 actions gratuites de Roche Bobois SA à 36 collaborateurs clés du Groupe, représentatives d'environ 0,9% du capital actuel. Ce plan ne concerne pas le Directoire de la Société. Il permet de fidéliser les Managers clés des sièges parisiens, régionaux et internationaux du Groupe. La première tranche a été définitivement attribuée en octobre 2021 et a fait l'objet d'une augmentation de capital d'un montant de 185 535 €(soit 36 907 actions) par prélèvement sur les autres réserves.

#### TUP ROCHE BOBOIS GROUPE :

Le 30 décembre 2020 la société ROCHE BOBOIS SA a absorbé sa filiale ROCHE BOBOIS GROUPE. Cette opération vient donc impacter la comparabilité des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

#### Financement :

Le Prêt Garantie par l'Etat à hauteur de 25 000 K€ auprès de la banque Le Crédit Lyonnais a été entièrement remboursé en date du 19 mai 2021.

Le 26 aout 2020, ROCHE BOBOIS S.A. avait souscrit une ligne d'investissement auprès de BNPPARIBAS pour 12 M€. Cette ligne, destinée à couvrir les besoins généraux de financement et d'investissement du Groupe a fait l'objet d'une renonciation en date du 23 décembre 2021.

Le 14 décembre 2021, la société Roche Bobois a souscrit auprès du LCL un contrat de financement d'un montant total de 30 M€ destiné à refinancer partiellement l'endettement existant (pour un montant total de 5,1 m€) et financer les besoins généraux du Groupe. Ce contrat comprend deux volets :

- Un prêt d'un montant de 10 M€, remboursable en 20 échéances trimestrielles et expirant le 14 décembre 2026. Au 31 décembre 2021, le montant restant dû s'élève à 10 M€.

- Une ligne de crédit d'un montant de 20 M€ d'une durée de cinq ans, fonctionnant par tirage d'une durée d'un, trois ou six mois entiers, au choix, remboursable à sa date d'échéance. Il est prévu une commission de non-utilisation de 0,33%. Aucun tirage n'a été réalisé au 31 décembre 2021.

Le taux d'intérêt de ces financements est fixé à Euribor 3 mois pour le prêt et à Euribor de la durée du tirage pour le crédit, auquel s'ajoute une marge indexée sur la réalisation de trois objectifs d'engagement d'impact environnemental et pouvant varier à ce titre entre 1,01% et 1,19%.

Ce financement est soumis au respect de covenants financiers annuels. Ce covenant était respecté à la clôture du 31 décembre 2021.

Situation sanitaire :

Malgré les fermetures de magasins imposées par l'épidémie du COVID-19 en début d'année 2021 dans de nombreux pays, le Groupe a enregistré sur cet exercice des niveaux de commandes très soutenus dès les réouvertures mais aussi grâce au maintien des ventes à distance pendant la période de fermetures. Ces fermetures n'ont toutefois pas eu d'impact sur les résultats de la société ROCHE BOBOIS S.A.

## I - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

### 1°) Modes et méthodes d'évaluation

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable (CRC) et en conformité avec le Règlement N°2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général modifié. Règlement homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2020 »

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en Euros.

2°) Changements de méthode : Néant.

### 3°) Consolidation

Depuis l'exercice 2017 les comptes consolidés de ROCHE BOBOIS S.A., dont le siège social est 18 rue de Lyon 75 012 PARIS et dont le numéro au RCS de PARIS est le 49322928, sont



présentés en normes IFRS. La transition aux normes IFRS a été réalisée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015, en préparation de l'introduction de la société sur Euronext Paris en juillet 2018.

#### 4°) Evènements post-clôture

Le Groupe Roche Bobois est faiblement impacté par le conflit en Ukraine, il dispose de 3 magasins en franchise en Russie et 2 en Ukraine qui ne représentent que 4 M€ de volume d'affaires en 2021, soit 0.6% du volume d'affaires total du Groupe. La quote-part des redevances perçues est négligeable à l'échelle du Groupe.

## II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIF

### 1°) Immobilisations incorporelles :

Avant le 1er janvier 2016, les fonds commerciaux ne faisaient pas l'objet d'un amortissement mais d'une dépréciation uniquement en cas d'indice de perte de valeur.

Dans le cadre de la directive comptable unique européenne transposée en droit français par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 applicable à compter du 1er janvier 2016 concernant les fonds commerciaux et qui prévoit les modalités suivantes :

- Durée d'utilisation présumée illimitée ;
- Test annuel de dépréciation obligatoire pour les fonds commerciaux non amortis même sans indice de perte de valeur ;
- Impossibilité de reprendre les dépréciations comptabilisées au bilan même si les raisons qui ont motivé cette dépréciation ont disparu.

Le fonds de commerce d'un montant brut de 8 130 291.71 euros représente un mali technique résultant de la transmission universelle de patrimoine, intervenue le 27/12/2007, de la société IN PARTNERS (société absorbée) par la société ROCHE BOBOIS GROUPE (société absorbante) absorbée au 31/12/2020.

Aucun frais d'établissement ne figure dans les comptes de la société.

### 2°) Immobilisations corporelles et production d'immobilisations :

Il n'y a pas de production d'immobilisation faite par la société pour elle-même.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) et sont amorties sur les durées suivantes en linéaire ou dégressif (matériel informatique) :

- Construction : 20 ans
- Logiciels : 1 an
- Matériel et Outillage : 5 à 10 ans
- Agencements : 10 ans
- Matériel de Transport : 5 ans
- Matériel de Bureau et informatique : 3 à 5 ans

Les acquisitions et cessions de l'année 2021, en valeurs brutes, sont présentées dans le tableau joint (imprimé n° 2054).

Les amortissements constatés en 2021 sont présentés dans le tableau joint (imprimé n° 2055).

### 3°) Autres participations et autres immobilisations financières

Pour les titres acquis, la valeur brute des titres immobilisés correspond à la valeur d'acquisition y compris, le cas échéant, les frais accessoires. Les autres immobilisations financières sont notamment constituées du mali de fusion sur actif financiers pour 87 884 K€.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation et des autres immobilisations financières sont déterminées en tenant compte de l'évolution des résultats et de la performance financière des participations.

La valeur d'utilité des titres de participation et des autres immobilisations financières est déterminée selon une approche multicritère (quote-part de situation nette détenue, DCF, Cours de bourse, ...). Dans certains cas, cette valorisation intègre une valeur d'utilité stratégique supposant une hypothèse de détention à moyen ou long terme des titres concernés.

Dans le contexte de la crise sanitaire une attention particulière a été portée aux analyses complémentaires nécessaires réalisées au niveau des comptes des filiales. Au 31 décembre 2021 cette analyse a permis de conclure à l'absence de dépréciation des titres de participation.

Voir tableau joint

4°) Avances et crédits aux dirigeants : Néant.

### 5°) Créances

Les créances, qui s'élèvent à 19 778 k€ à la clôture des comptes, sont composées, de créances d'impôts payés par les filiales françaises, dans le cadre de l'intégration fiscale, dont ROCHE BOBOIS S.A. constitue la tête, pour un montant de 4 343 k€, prêts accordés de nos filiales, dans le cadre de la gestion centralisée de trésorerie pour un montant de 8 435 k€ et de prêts consentis à nos différentes filiales pour un montant de 6 658 k€. Ces prêts sont consentis pour les besoins généraux de financements et d'investissements de ces filiales.

### 6°) Etat des provisions :

- Voir tableau 2056 de la déclaration fiscale.

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la clôture des comptes. Ces provisions sont réajustées en fonction de l'évolution des risques à la date du 31 décembre.

- Pour faire face aux engagements éventuels des déficits de certaines filiales, une provision complémentaire a été passée en provision pour risque et charges. Cette provision pour risque holding est réintégrée fiscalement, si elle concerne une société intégrée, pour la détermination du résultat d'ensemble du groupe d'intégration.

7°) Comptes de régularisation :

- Charges à répartir : Néant
- Charges constatées d'avance : voir détail joint.
- Produits à recevoir : voir détail joint.
- Factures à Etablir : voir détail joint.

III - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PASSIF

1°) Capital social

Il est constitué de 9 912 123 actions de 5 (cinq) euros chacune (au nominal).

Tableau de variation des capitaux propres						
Débit : - Crédit : +	31.12.2020	Variations	Affectation du résultat N-1	AG juin 2021	Résultat N	31.12.2021
Capital social	49 376 080	184 535				49 560 615
Primes liées au capital	49 063 770					49 063 770
Prime de fusion	175 000					175 000
Réserve légale	2 830 419					2 830 419
Autres réserves	15 519 527	-184 535				15 334 992
Report à nouveau créditeur	15 321 127			(6 748 277)		8 572 850
Résultat	(1 813 533)		1 813 533		5 112 011	5 112 011
Total hors subv. et prov. régl.	130 472 390		1 813 533	(6 748 277)	5 112 011	130 649 657
<i>Distribution de dividendes (+)</i>				4 934 744		4 934 744
Total capitaux propres	130 472 390		1 813 533		5 112 011	130 649 657
<i>Nombre d'actions (ou parts sociales)</i>	9 875 216	36 907				9 912 123
<i>Valeur nominale (en €)</i>	5,00					5,00

2°) Résultat de l'exercice corrigé : sans objet.

3°) Situation fiscale différée : sans objet.

4°) Situation fiscale latente : néant.

5°) Dettes garanties par des sûretés réelles : néant.

6°) Obligations convertibles : néant.

#### 7°) Dettes diverses :

Les dettes fournisseurs s'élèvent à un montant de 838 K€.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, dont ROCHE BOBOIS S.A. constitue la tête, les dettes de notre société envers nos filiales s'élèvent à 24 k€ et la dette d'impôt de solde d'IS est de 1 380 k€

#### 8°) Comptes de régularisation :

- Produits constatés d'avance : néant.
- Charges à payer et comptes rattachés : voir tableau joint.

### IV - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF

#### 1°) Comptes concernant des entreprises liées ou en participation :

La société ROCHE BOBOIS S.A. est la société mère de ROCHE BOBOIS INTERNATIONAL et de CUIR CENTER INTERNATIONAL. Elle intègre fiscalement ces dernières et leurs filiales détenues à plus de 95% dans le cadre d'un accord signé le 1er janvier 2009 et renouvelé le 2 janvier 2015.

Mise en place d'une gestion centralisée de trésorerie, en mode indirect, avec des sociétés consolidées à laquelle participe ROCHE BOBOIS SA pour une partie de ces comptes bancaires.

Pour ROCHE BOBOIS SA cela se traduit par la comptabilisation de comptes reflète en contrepartie de comptes courant. Au 31 décembre 2021 la compensation des comptes reflète par les comptes bancaires de fonctionnement fait apparaître une somme de 23 K€ au passif. Ces montants sont représentatifs des écritures en rapprochement au 31 décembre 2021.

Pour l'ensemble du groupe le montant des prêts accordés de nos filiales par l'intermédiaire de ces comptes reflète s'élèvent à 47 143 K€ au passif et le montant des emprunts accordés à nos filiales par l'intermédiaire des comptes reflète s'élèvent à 8 493 K€ à l'actif ; il n'y a pas de portefeuille de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2021.

-Voir tableau filiales et participations joint.

#### 2°) Echéances des créances et des dettes :

- Voir tableau 2057 de la liasse fiscale.

#### 3°) Opérations en devises :

-Comptes de résultat : les charges et les produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

-Comptes de bilan : Les dettes, les créances et les disponibilités en devises figurent pour leur contre-valeur au cours du 31 décembre. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances à ce dernier cours est portée en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour leur totalité.

-Ecart de conversion : néant.

4°) Crédit-bail : non applicable

5°) Effectifs / Rémunération des dirigeants :

Au 31 décembre 2021 l'effectif est de 42 personnes et se repartit de la façon suivante :

Cadres et assimilés :	22 (dont 4 dirigeants)
Agents de maîtrise :	0
Employés :	20
Ouvriers :	<u>0</u>
Total :	42

Les rémunérations des dirigeants sont décrites dans le Document de Référence de la Société, au chapitre 15.

6°) Reprises d'amortissements : néant.

7°) Réévaluation : néant.

## **V - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CHARGES ET LES PRODUITS**

1°) Opération de crédit-bail : néant.

2°) Chiffre d'affaires :

Ventilation par secteurs d'activité et par marchés géographiques :

Par activité :

Prestations de services	6 087 782
Redevances - Commissions	3 084 737
	-----
	9 172 519
	=====
EXPORT	3 791 699
FRANCE	5 380 820
	-----
	9 172 519
	=====

3°) Ventilation du résultat financier : 7 081 275 €

Produits :

Revenus de prêts	115 844
Plus-values actions propres	92 639
Intérêts gestion centralisée	181 445
Dividendes filiales	7 075 123

Charges :

Intérêts d'emprunts	364 856
Divers	18 920

## **VI - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS**

9°) Engagements financiers donnés :

- Dans le cadre de la ligne de crédit du 20 décembre 2018 conclue entre la Société et la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE-DE FRANCE, portant sur un montant de 10 000 000 euros, la société s'est engagée à respecter un covenant financier portant sur son ratio d'endettement net consolidé sur son EBITDA consolidé (limite de 2). Le tirage au 31 décembre 2021 est de 3 000 k€.
- À la suite de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 27 juin 2019 pour l'émission de 395 008 actions gratuites, le Directoire du 9 octobre 2019 a attribué pour un montant nominal de 88 900 actions gratuites de Roche Bobois SA à 36 collaborateurs clés du Groupe, représentatives d'environ 0,9% du capital actuel. Ce plan ne concerne pas le Directoire de la Société. Il permet de fidéliser les Managers clés des sièges parisiens, régionaux et internationaux du Groupe.

Les dix premiers bénéficiaires se partagent 38 406 actions gratuites. L'attribution définitive des actions n'est ni immédiate ni automatique. En effet, les actions gratuites seront définitivement acquises en trois tranches (après 2 ans en 2021, puis au bout de 3 ans en 2022 et de 4 ans en 2023, à chaque fois sous condition de présence.

A chaque attribution, le nombre d'actions effectivement attribuées varie en fonction de la performance (EBITDA du groupe). Il ne peut cependant pas varier au-delà de 110% (à la hausse) ou de 80% (à la baisse) du montant nominal. Le maximal total d'actions attribuables au titre de ce plan est donc de 88 900 x 1,1 soit 97 790 actions. Ce montant serait atteint si l'ensemble des attributaires remplissaient la clause de présence aux trois dates d'attribution et si la clause de performance était atteinte en 2020, 2021 et 2022. La première tranche a été définitivement attribuée en octobre 2021 et a fait l'objet d'une constatation dans les capitaux propres de la société.

- À la suite de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 27 juin 2019 pour l'émission de 395 008 actions gratuites, le directoire du 14 décembre 2020 a attribué un nombre maximal de 266 640 actions gratuites aux membres du directoire. Elles sont définitivement acquises, par tiers, sous conditions :

- 1er tiers, sous condition de présence uniquement, elles seront définitivement acquises le 1er juillet 2022 ;

- 2eme tiers, sous conditions de présence pour 100% de la tranche, de marché (sur la base de cours moyen de bourse de ROCHE BOBOIS entre le 1er avril et le 30 juin 2023) pour 20% de la tranche et sous conditions de performance pour 80% de la tranche (critère de croissance de l'EBITDA en 2022) ;

- 3eme tiers, sous conditions de présence, de marché (sur la base de cours moyen de bourse de ROCHE BOBOIS entre le 1er avril et le 30 juin 2024) pour 20% de la tranche et sous conditions de performance pour 80% de la tranche (critère de croissance de l'EBITDA en 2023) ;

Au 31 décembre, il a été estimé un nombre d'AGA en circulation à 213 312 actions pour un cout total de 4 159 K€

- A la suite de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 27 juin 2019 pour l'émission de 395 008 actions gratuites, le directoire du 16 décembre 2020 a attribué un nombre maximal de 4 594 actions gratuites aux salariés du Groupe. Elles sont définitivement acquises, par tiers, sous condition de présence, soit le 1er juillet 2022, le 1er juillet 2023 et le 1er juillet 2024.

Au 31 décembre 2021, il a été estimé un nombre d'AGA en circulation à 3 931 actions pour un cout total 76 K€.

- Le 14 décembre 2021, la société Roche Bobois a souscrit auprès du LCL un contrat de financement d'un montant total de 30 M€ destiné à refinancer partiellement l'endettement existant (pour un montant total de 5,1 m€) et financer les besoins généraux du Groupe. Ce contrat comprend deux volets :

Un prêt d'un montant de 10 M€, remboursable en 20 échéances trimestrielles et expirant le 14 décembre 2026. Au 31 décembre 2021, le montant restant dû s'élève à 10 M€.

Une ligne de crédit d'un montant de 20 M€ d'une durée de cinq ans, fonctionnant par tirage d'une durée d'un, trois ou six mois entiers, au choix, remboursable à sa date d'échéance. Il est prévu une commission de non-utilisation de 0,33%. Aucun tirage n'a été réalisé au 31 décembre 2021.

Le taux d'intérêt de ces financements est fixé à Euribor 3 mois pour le prêt et à Euribor de la durée du tirage pour le crédit, auquel s'ajoute une marge indexée sur la réalisation de trois objectifs d'engagement d'impact environnemental et pouvant varier à ce titre entre 1,01% et 1,19%.

Ce financement est soumis au respect de covenants financiers annuels. Ce covenant était respecté à la clôture du 31 décembre 2021.

- Le montant des intérêts sur emprunt à verser jusqu'au 31 décembre 2026 s'élève à 288 983 €.

- Le montant des engagements en matière de pension et de retraite s'élève au 31 décembre 2021 à 348 281 euros. Cette indemnité, enregistrée dans les comptes consolidés de ROCHE BOBOIS SA, est calculée selon les hypothèses suivantes :
  - o un âge de départ en retraite à 64-67 ans
  - o une augmentation annuelle des salaires de 1.50 %
  - o un taux d'actualisation de 0.98 %
  - o la table de mortalité INSEE 2014.

En date du 17 juin 2021, Roche Bobois SA a accordé une garantie à la société American Express Travel Related Services Company Inc pour couvrir le risque éventuel de défaillance des filiales américaines du Groupe Roche Bobois, American Express garantissant aux Etats Unis ses clients contre tout type de défaillance du commerçant.

10°) Engagements financiers reçus : néant.



**ROCHE BOBOIS SA - bilan au 31 décembre 2021**

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Maintenance informatique	118 741.29
Assurances	14 100.00
	<hr/>
	132 841.29
	<hr/> <hr/>

**FACTURES A ETABLIR**

Commissions fournisseurs	353 700.00
	<hr/>
	353 700.00
	<hr/> <hr/>

**PRODUITS A RECEVOIR**

Interets c/c gestion centralisee tresorerie	52 590.13
	<hr/>
	52 590.13
	<hr/> <hr/>

**DETAIL DES COMPTES RATTACHES ET CHARGES A PAYER**

	168	408		428	438	448	458	468	518
	Emprunts int.courus	Fournisseurs		Personnel	Organismes sociaux	Etat charges à payer	Ass.int. courus	Divers à payer	Banque int.courus
		T.V.A.	H.T.						
<u>PROVISION NON DEDUCTIBLE</u>									
<u>PROVISION DEDUCTIBLE</u>									
Congés à payer				261 665.41	117 749.46				
Salaires a payer				791 500.00	329 175.00				
Forfait social					850 914.00				
Taxe apprentissage+fpc solde 2020						8 616.81			
Taxe apprentissage+fpc solde 2021						59 639.95			
Solde CVAE						35 000.00			
Honoraires Commissaires aux comptes		24 000.00	120 000.00						
Honoraires avocats		6 000.00	30 000.00						
Honoraires divers		17 000.00	85 000.00						
Frais de déplacements		0.00	826.64						
ALD carburant									
Tickets restaurant									
TVS								5 635.00	
Frais de banque + agios								6 913.50	
		47 000.00	235 826.64						
<b>TOTAL</b>	0.00	282 826.64		1 053 165.41	1 297 838.46	103 256.76		12 548.50	0.00

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

	dev	Capital	Réserve Avant affectation des résultats	% du capital détenu	Valeur des titres détenus		Prêts & avances	Cautions et avals donnés	CA HT du dernier exerc.(Euros)	Résultat (Euros)	Dividendes encaissés
					brute	nette					
<b>ROCHE BOBOIS INTERNATIONAL</b> 75012 PARIS	Euros	4 457 000	36 878 497	100.00	97 381 557	97 381 557	0		37 676 925	18 645 535	7 000 030
<b>CUIR CENTER INTERNATIONAL</b> 75012 PARIS	Euros	5 164 400	11 598 722	95.56	16 707 516	16 707 516	0		13 442 551	1 910 054	0
<b>ROCHE BOBOIS Espagne</b> BARCELONE	Euros	60 351	1 471 834	100.00	387 221	387 221	0		1 090 056	-123 758	0
<b>SOPHIM</b> ANNECY	Euros	10 366	336 393	100.00	838 968	838 968	0		0	64 353	75 004
<b>ROCHE BOBOIS USA</b> NEW-YORK	Euros	8 716	694 712	100.00	5 177 106	5 177 106	0		9 730 624	-1 093 698	0
<b>CREA FURN</b> PARIS	Euros	10 000	817 250	100.00	10 000	10 000	0		317 911	117 505	0
<b>TOTAL</b>					<b>120 502 367</b>	<b>120 502 367</b>	<b>0</b>				<b>7 075 034</b>

Le montant de la valeur des titres détenus correspond à la valeur brute des titres en compte 261 et à l'affectation du mali de fusion à chaque ligne de titres au prorata

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
																				1		2		3			
																								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
																								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD	10 225 890	KE		KF	39 500									
CORPORELLES	Terrains												KG		KH		KI										
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ		KK		KL											
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM		KN		KO											
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2						KP		KQ		KR												
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3						KS		KT		KU												
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV		KW		KX									
		Matériel de transport *												KY		KZ		LA									
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB	306 904	LC		LD	6 325								
		Emballages récupérables et divers *												LE		LF		LG									
	Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ	753 475									
	Avances et acomptes												LK		LL		LM										
	TOTAL III												LN	306 904	LO		LP	759 800									
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G		8M		8T									
Autres participations												8U	32 618 474	8V		8W											
Autres titres immobilisés												IP		IR		IS											
Prêts et autres immobilisations financières												IT	88 522 032	IU		IV	3 279 232										
TOTAL IV												LQ	121 140 506	LR		LS	3 279 232										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	131 673 301	ØH		ØJ	4 078 532										
CADRE B										IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
																				1		2		3		4	
																				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO	39 500	LV	87 220	LW	10 138 671	IX								
CORPORELLES	Terrains												IP		LX		LY		LZ								
	Constructions	Sur sol propre				IQ						MA		MB		MC											
		Sur sol d'autrui				IR						MD		ME		MF											
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS						MG		MH		MI											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels												IT		MJ		MK		ML								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU						MM		MN		MO											
		Matériel de transport				IV						MP		MQ		MR											
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW						MS	53 682	MT	259 547	MU											
	Emballages récupérables et divers*												IX		MV		MW		MX								
	Immobilisations corporelles en cours												MY	69 750	MZ		NA	683 725	NB								
Avances et acomptes												NC		ND		NE		NF									
TOTAL III												IY		NG	123 432	NH	943 272	NI									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ		ØU		M7		ØW								
	Autres participations												IØ		ØX		ØY	32 618 474	ØZ								
	Autres titres immobilisés												II		2B		2C		2D								
	Prêts et autres immobilisations financières												I2	3 188 885	2E		2F	88 612 379	2G								
	TOTAL IV												I3		NJ	3 188 885	NK	121 230 853	2H								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4	39 500	ØK	3 399 537	ØL	132 312 796	ØM									

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	ROCHE BOBOIS SA	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	-----------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE	1 619 175	PF	250 456	PG	87 219	PH	1 782 411
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	250 499	QM	38 451	QN	53 682	QO	235 268
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	250 499	QV	38 451	QW	53 682	QX	235 268
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	1 869 674	ØP	288 907	ØQ	140 901	ØR	2 017 679

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	<b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	<b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO			
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
<b>Total général non venant (NP + NQ + NR)</b>		NW			<b>Total général non venant (NS + NT + NU)</b>	NY		<b>Total général non venant (NW - NY)</b>	NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ROCHE BOBOIS SA			Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	183 446	193 209
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	1 598	183 446	193 209
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	1 598	183 446	193 209
	- d'exploitation	UE	1 598	183 446		
Dont dotations et reprises	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	3 250	UR	3 250	US				
	Autres immobilisations financières		UT	88 609 129	UV		UW	88 609 129			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	193 955				193 955			
	Autres créances clients		UX	1 660 931		1 660 931					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constituée*) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	600		600					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	36 759		36 759					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	179 564		179 564				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	19 440 987		19 440 987					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	120 509		120 509					
	Charges constatées d'avance		VS	132 976		132 976					
<b>TOTAUX</b>			VT	110 378 661	VU	21 575 577	VV	88 803 084			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	2 590							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 240							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	13 022 530		5 022 530		8 000 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	262 361				262 361				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	837 806		837 806						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 053 345		1 053 345						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 501 491		1 501 491						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 379 582		1 379 582					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 500		9 500					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	147 035		147 035					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	47 168 721		47 168 721						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	138 078		138 078						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	65 520 451	VZ	57 258 089		8 262 361			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	10 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	31 394 737	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						